



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4090279

N/REF : 28/08/2024 16H43 C:025467 I:31804
V/REF : 001840
V/Email reçu le Mercredi 28/08/2024 à 16H43

ONV CHEZ ALLIADE HABITAT
Centre de paiement
173 Avenue Jean Jaures
CS 30407
69364 LYON CEDEX 07

V/REF.IMM. 7560
IMMEUBLE : VALLEE D'AZERGUES
298-328-348, ROUTE DE LYON
69380 LOZANNE

Dardilly, le 30 Septembre 2024

Référence Marché: 030354-ELF-001

LOCALISATION : ALLEE N 298 RTE DE LYON - LOGEMENT 442425 AU 1ER ETAGE PORTE 4 SOUS PASS

MOTIF : INTERVENIR POUR LA MISE EN SECURITE ELECTRIQUE AVEC CONSUEL SUR UN LOGEMENT DE TYPE T4 (ELB205)

Donneur d'ordre : M. D. GUYENNON por

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Entretien, diagnostic logements

LE 18/09 A 10H00 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 442425 AU 1ER ETAGE
CONTROLE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE ET DES APPAREILLAGES
CONTROLE DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES ET VERIFICATION DES TERRES
CONTROLE DES INTERRUPTEURS DIFFERENTIELS
CONTROLE DU TABLEAU ELECTRIQUE

SUITE AU DIAGNOSTIQUE ELECTRIQUE DU LOGEMENT AVEC CONSUEL SOUS SECTION 4
SELON LA NORME FD C-16 600, REALISATION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES
NECESSAIRES A LA MISE EN SECURITE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU
LOGEMENT, SOIT :

SALLE DE BAIN :
- INSTALLATION D'UNE LINOLITE CLASSE II AU DESSUS DU LAVABO

CUISINE :
- INSTALLATION D'UNE LINOLITE CLASSE II AU DESSUS DE L'EVIER
- FOURNITURE ET REMPLACEMENT DE 2 PRISES DE COURANT ENCASTREES ET
REMPLACEMENT DES BOITES D'ENCASTREMENT POUR ASSURER LE BON MAINTIEN DES
APPAREILLAGES.
- FOURNITURE ET POSE D'UN OBTURATEUR ENCASTRE

SALON :
- FOURNITURE ET REMPLACEMENT D'UNE PRISE TELEVISION APPARENTE



FACTURE N° 4090279

Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION - OK

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h	1	35,87	35,87
1,00	ELB205-Diagnostic logement SS4	1	134,15	134,15
2,00	ELA840-Rempl.Prise Courant 10/16A 2P+T	1	26,67	53,34
2,00	ELA060-Rempl.Boite.Dériv.Ecast.Appareill	1	30,86	61,72
1,00	ELA930-Rempl.Prise Télévision	1	39,34	39,34
2,00	ELA030-Rempl.Linolite Classe II	1	54,50	109,00

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Fourniture obturateur	1	11,45	11,45

TOTAL HT 444,87 €
TVA 57,90 €
TOTAL TTC 502,77 €

Base HT	Taux TVA	Montant TVA
310,72 €	10 %	31,07 €
134,15 €	20 %	26,83 €

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°001840
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

Beaujolais Val de Saône2
13 rue Claude Bernard BP.80165
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Emetteur : MME Amelie WANGLER

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

2808- 1663

Prestation Parties Privatives

Consuel Electrique, Travaux à réaliser entre le 29/08/2024 et le 06/09/2024

Votre contact : MME JOVANI Sylvie (0698459526)

Logement vacant - sur pass Pour le compte de l'ONV

VALLEE D AZERGUES (ONV - O016 - VAAZ - V298)

Logt Vacant Anc Occupant : Logement vacant

298 ROUTE DE LYON

69380 LOZANNE Logement n° 442425, porte n°0004, 1er étage,
Type 4

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
ELB205 - DIAG ELEC LOGEMENT SS4	141,21	1,00 FOR	141,21	20,00%
Diag élec logement avec CONSUEL suivant norme FD C 16-600 SOUS SECTION				
4 La prestation comprend, - vérification de la présence d'un appareil général de commande et de protection accessible - vérification de la présence et de l'adéquation d'un dispositif différentiel à l'origine de l'installation, de sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre - vérification du respect des règles liées aux zones dans les salles d'eau et la présence d'une liaison équipotentielle, - vérification de la protection des conducteurs et leur dimensionnement de manière à ne pas risquer la surcharge - vérification de la présence de matériels et appareillages incomplets vétustes, inadaptés et/ou détériorés ainsi q				

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°001840
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

EL0010 - FORFAIT DEPLACEMENT

37,76

1,00 U

37,76

10,00%

Forfait déplacement électricité pour travaux d'électricité
La prestation comprend Intervention en parties privatives :
- Prise en charge de la
demande - Contact avec le locataire et Prise de rendez
vous - Dans le
cas d'un logement vacant : récupération des clés auprès
d'ALLIADE HABITAT - Déplacement avec prise en charge
des frais afférents jusqu'au lieu d'intervention comprenant
l'aller et le retour - Prise en charge de tous les frais liés aux
déplacements nécessaires - Nota : 1 Forfait déplacement
par bon de commande quelque soit le nombre
d'intervention nécessaire Intervention en partie
communes: - Prise en charge de la demande - Contact avec
le gardien de la résidence + Prise de RV sic

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT		178,97 €
Total TVA	20,00%	28,24 €
Total TVA	10,00%	3,78 €
Total TTC		210,99 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la
réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et
la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat pour le compte d'ONV
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestationEvaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR